



Close-up of senior woman hand on wheel of wheelchair during walk in hospital

INSTITUTION



MDPH : il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne

A compter du 5 septembre, la Maison départementale des personnes handicapées dispose de nouveaux horaires d'ouverture et permet de prendre un rendez-vous le jeudi après-midi directement en ligne via le site demarches.dordogne.fr

Publié le 02 septembre 2024

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'adapte pour améliorer ses services et accompagner les usagers dans leurs démarches.

A partir du jeudi 5 septembre, il sera possible de prendre directement un rendez-vous le jeudi après-midi avec les agents d'accueil. Pour cela, les usagers sont invités à se connecter sur le site internet [https:// demarches.dordogne.fr](https://demarches.dordogne.fr) et à saisir le mot « MDPH » dans la barre de recherche.

Les rendez-vous ne sont prévus que dans des cas bien particuliers qui seront proposés par un menu déroulant sur la plateforme : aides au remplissage, informations sur une situation, changement de situation. Ils ne seront par exemple pas accordés pour la remise/retrait de dossiers, la remise de notifications, etc.

La MDPH sera toujours joignable par téléphone au 05 53 02 03 55 du lundi matin au vendredi matin de 9h00 à 12h et un accueil sans rendez-vous sera également assuré du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, ainsi que le jeudi et le vendredi de 9h à 12h.